«Catherine Morin-Desailly - « A force de lourdeur administrative, nous décourageons les acteurs culturels. L'allègement des règles européennes est une nécessité. »»

04/07/2012

Catherine Morin-Desailly - « A force de lourdeur administrative, nous décourageons les acteurs culturels. L'allègement des règles européennes est une nécessité. »

Les aides à la culture prennent souvent une forme lourde et complexe. Face à ce constat et suite aux travaux menés par le groupe de travail sur le financement des services culturels, la sénatrice de Seine-Maritime Catherine Morin-Desailly (Union centriste et républicaine) vice-présidente de la commission des affaires européennes et de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, a pris l'initiative d'adresser à la Commission européenne un avis politique préconisant d'alléger la lourdeur administrative des règles européennes.

Cet avis politique, adopté à l'unanimité par la Commission des affaires européennes, demande à l'institution européenne d'adopter rapidement un règlement dispensant les aides à la culture des contrôles européens de droit commun.

Catherine Morin-Desailly, proche des élus locaux, connait bien leurs préoccupations : ***« A force de soumettre l'action culturelle des collectivités à une trop grande lourdeur administrative, nous prenons le risque de décourager ou d'écarter un grand nombre d'acteurs culturels. L'allègement des règles européennes est une nécessité. »***

En tant que rapporteur de l'action culturelle et de la stratégie numérique pour la commission des affaires européennes, Catherine Morin-Desailly s'appuiera sur ces travaux pour poursuivre son action ***« Fervente européenne, je ne conçois pas l'Europe comme un frein mais comme une chance supplémentaire d'encourager tout ce qui participe du dynamisme et de la vitalité de l'action culturelle. »***

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC